

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2023

VISANT À FACILITER LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO
ARTIFICIALISATION NETTE » AU COEUR DES TERRITOIRES - (N° 958)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE493

présenté par
Mme Belluco et les membres du groupe Écologiste - NUPES
à l'amendement n° CE|447 de M. Marchive

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.